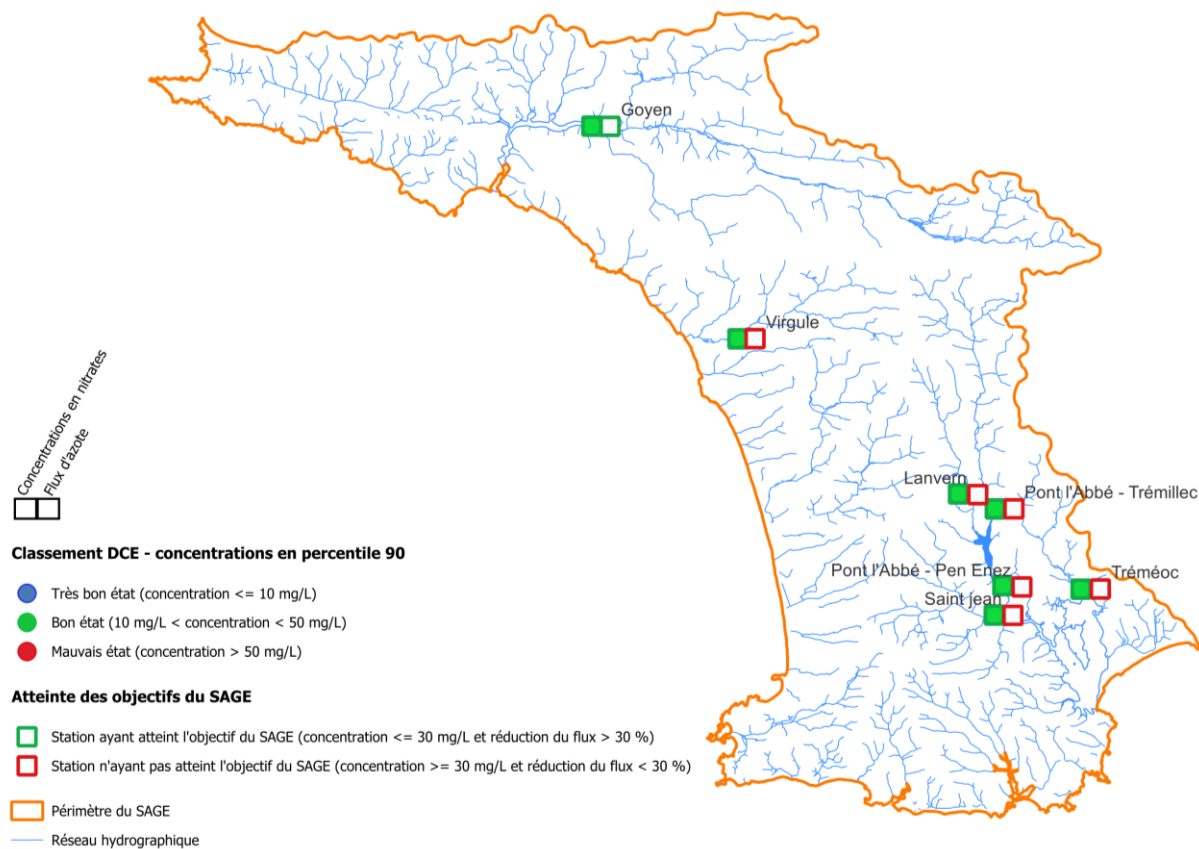




INF'EAU

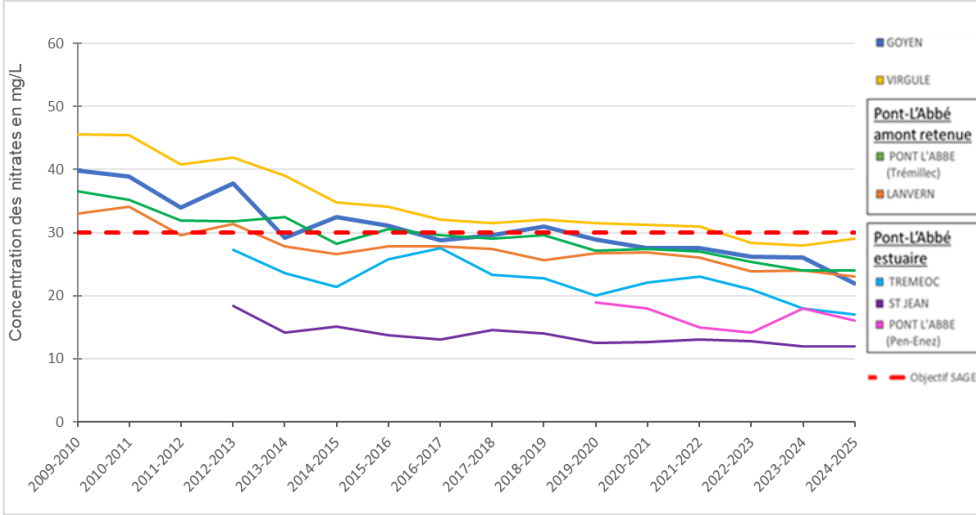
Suivi nitrates, année hydrologique 2024-2025



Protocole de suivi Evolution des concentrations



- Maître d'ouvrage : OUESCO
- 7 stations de prélèvement.
- Prélèvements mensuels calendaires.
- 83 prélèvements
- Analyses réalisées par un laboratoire agréé COFRAC.



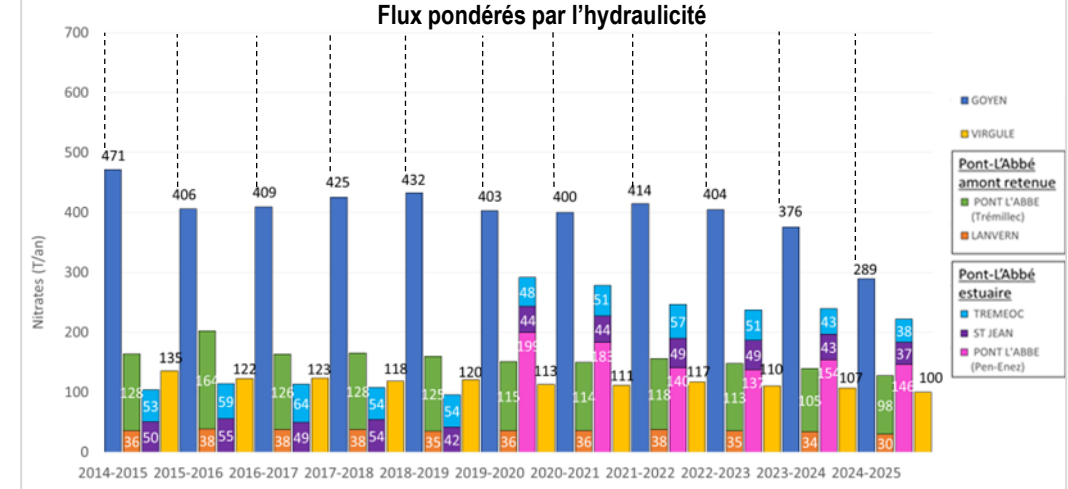
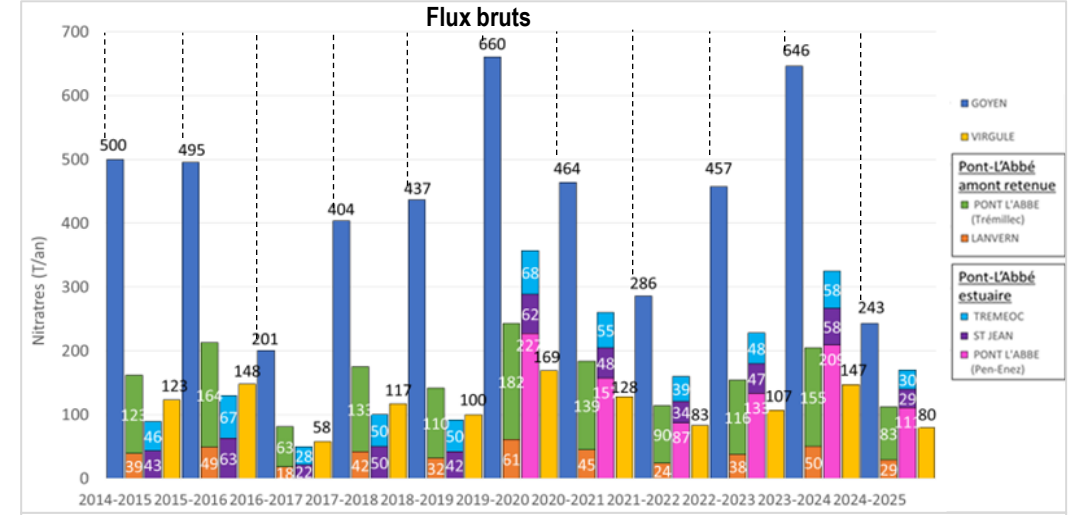
Au cours des dernières années, nous observons une baisse des concentrations avec toutefois une tendance à la stagnation depuis l'année hydrologique 2014-2015. Cette stagnation peut traduire l'atteinte d'un palier lié aux pratiques agricoles actuelles, aux conditions hydrologiques ou aux caractéristiques du bassin versant. En 2024-2025, 100 % des stations présentent des concentrations moyennes inférieures à l'objectif fixé par le SAGE (30 mg/L).

Concentration minimale : 5,2 mg/L
Concentration maximale : 36 mg/L

Nouveauté pour les flux

Pour la première fois, le Goyen atteint l'objectif du SAGE (-30%), avec une baisse **de 40 % des flux de nitrates** entre 2014-2015 et 2024-2025. Sa concentration moyenne s'établit à 22 mg/L en 2024-2025, soit 10 mg/L de moins qu'en 2014-2015..

Évolution des flux



Le flux brut correspond à la quantité d'azote sous forme de nitrates transportée par l'eau. Le flux pondéré par l'hydraulicité permet de corriger l'influence des variations climatiques et de comparer les années entre elles. Entre 2014-2015 et 2024-2025, l'objectif du SAGE (-30%) n'est pas atteint sur la majorité des cours d'eau : -16% sur la Virgule, -27% sur la rivière de Pont-L'Abbé (Pen Enez), -27% sur le ruisseau de Saint-Jean, -29% sur le ruisseau de Tréméoc. Seul le Goyen dépasse l'objectif avec une réduction de -40%. Ces résultats doivent être interprétés avec prudence, car l'année 2024-2025 présente une hydraulicité inférieure à 1, indiquant une année plus sèche que la moyenne. Une année plus humide pourrait entraîner des flux plus élevés. Cela souligne la nécessité de poursuivre les efforts de réduction des apports azotés.

Origine des nitrates ?

Les cours d'eau sont alimentés par 90 à 95 % de l'eau provenant de la nappe (Molénat et al.1999). Le diagnostic du SAGE estime que 80 à 90 % des nitrates sont d'origine agricole. Leur transfert se fait principalement par lixiviation. Les nappes phréatiques peuvent retenir les nitrates plusieurs années avant transfert vers la rivière.